

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du lundi 7 novembre 2022 à 17h30**

Le 7 novembre 2022, à 17 heures 30, les membres de l'Association L'Atelier des Arts se sont réunis en assemblée générale ordinaire chez B. et JF Pras 32 Bd du Général de Gaulle – 22410 Saint-Quay-Portrieux.

- ❖ Sont présents ou représentés :
Brigitte Pras et Jean-François Pras, Pascaline Vedrine, Alain Lemaire, Jean-Pierre Legac
L'école MUSMAT est représentée par Brigitte Pras
Tous les membres actifs sont présents ou représentés

- ❖ La présidente rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan de l'activité pour les années 2021/2022
2. Changement du siège social / Modification des statuts
3. Bilan financier pour les années 2021/2022
4. Fixation des cotisations 2023
5. Projets pour l'année scolaire 2022-2023
6. Election de membres du CA
7. Questions diverses

- ❖ Les points à l'ordre du jour sont examinés successivement :

1. Bilan de l'activité depuis l'AG du 19/11/21

- 24/11/21 : réunion de coordination des associations à la mairie de St Quay : présentation des projets
- 1/12/21 : diplômes MUSMAT à St Quay
- 4/12/21: concert MUSMAT à Villennes/Seine
- 4/12/21: production d'un concert chant/piano à Neufchâtel-en-Bray : 2 artistes salariés par le GUSO
- 5/12/21: production d'un concert de Musique au Val de Grâce à Paris: 3 artistes salariés par le GUSO
- 21/12/21: organisation et production d'un concert chez B. et JF Pras à St Quay : 2 artistes salariés par le GUSO
- 14/01/22: réunion mairie de St Quay avec Mme Le Goff et Mme Danguis pour le projet de festival autour du chant : choix de la date 24 au 26 mars 2023
- 6/02/22 : production d'un concert de Musique au Val de Grâce à Paris: 3 artistes salariés par le GUSO
- 6/03/22: production d'un concert de Musique au Val de Grâce à Paris: 4 artistes salariés par le GUSO
- 04/22: contacts pour projet de festival : écoles/paroisse/ Mr Roux Centre de Congrès
- 1/05/22 : production d'un concert de Musique au Val de Grâce à Paris: 5 artistes salariés par le GUSO
- 5/05/22 : RV Mr Le Déon, directeur du Kasino, pour projet du festival : accueil très favorable
- 05/22 : contact avec les artistes pour projet de festival : 4 artistes prévus
- 06/22 : questionnaire auprès des choristes de l'ensemble vocal : répétition ouverte, bilan du questionnaire et échanges autour d'un pot le mardi 21 juin (voir questions diverses)
- 06/22 : élaboration du dossier et du budget, réservation de la salle du Centre de Congrès et de l'église 24 au 26 mars 2023, devis de location du piano
- 19/07/22: présentation du projet de festival à la mairie de St Quay : Mr Simelière, maire, Mr Héry, 1^{er} adjoint, Mme Le Goff, en charge des animations : accueil très favorable : 2500 à 3000 euros de budget prévus + gratuité de la salle (lettre de demande envoyée) + grandes affiches
- 24/07/22: renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacles
- 23/08/22 : AGE : transfert du siège social à St Quay, établissement secondaire à Paris : démarches à entreprendre
- 08-09-10/22 : contacts divers pour projet de festival : Karine Georgel affiche, offices de tourisme St Quay/Binic (voir budget) / demande de subventions : département non, DRAC non, St Brieuc agglo dossier à monter fin d'année / Sacem pas de subvention mais dossier pour déclaration début d'année
- 27/09/22 : reprise des cours et de l'ensemble vocal avec l'école MUSMAT
- 10/22 : dossier sponsoring pour projet de festival, confirmation écoles et paroisse

2. Changement du siège social – modification des statuts

- Suite à l'AGE du 23 août 2022, les statuts ont été modifiés, pour transfert du siège social à St Quay, suppression de l'établissement secondaire, et création d'un établissement secondaire à Paris
- Les démarches ont été effectuées sur Service-Public
- Suppression de l'établissement secondaire et création du siège social à St Quay effectués
- Création de l'établissement secondaire à Paris en cours

3. Bilan financier pour les années 2021 - 2022

Le bilan financier est présenté par le trésorier

- Lecture du bilan joint
- Solde : 2502,32 € au 7/11/2022
- Il est à noter les versements exceptionnels:
 - du GUSO : 600 € (2022)
- Il est à noter les versements réguliers pour la production de concerts extérieurs : 5% du montant global facturé

4. Fixation du montant des cotisations annuelles pour l'année 2023

Les montants restent inchangés

Rappel : les adhérents doivent participer à la vie de l'association ; les personnes désirant simplement bénéficier des activités proposées sans s'engager dans une démarche associative paient une cotisation trimestrielle à l'école MUSMAT, et ne sont pas « membres actifs » ; le bulletin d'inscription est rédigé dans ce sens

- membres actifs (pour une participation annuelle)
 - 15 € pour les personnes physiques
 - 30 € pour les personnes morales
- membres occasionnels (pour une participation ponctuelle)
 - 10 € pour les personnes physiques
 - 20 € pour les personnes morales

5. Projets et mise en place pour l'année scolaire 2022-2023

- Partenariat avec Musique en Val de Grâce : 3-4 concerts prévus de novembre à mai: convention reçue : adhésion d'un responsable de MVG
- Organisation du Téléthon : mardi 6 décembre à 20h au Centre de Congrès : il est décidé de conserver le principe de vente de programmes au profit du Téléthon (entrée libre)
 - Réalisation des programmes/affiches : Btigitte Pras
 - Diffusion sur page Facebook de St Quay par Alain Lemaire
 - DJ : Philippe Vedrine
 - Accueil : 2 personnes à déterminer
 - Transport du matériel : piano électrique, pupitres – RV à partir de 17h30 pour l'installation – 18h00 pour les choristes
 - Pot prévu (pause) : Organisation en amont par Pascaline Vedrine (liste à faire circuler parmi les choristes)
 - Tenue : couleurs de Noël (rouge/vert/doré)
- Projet de festival autour du chant : 24 au 26 mars 2023 : voir dossier de présentation et budget
 - A faire en novembre 2022:
 - ✓ dossiers de subventions mairie et aggro : Brigitte
 - ✓ devis Kasino : Brigitte
 - ✓ Sponsoring : voir liste ; Jean-Pierre Legac , Alain Lemaire et JF Pras se sont proposés pour contacter des entreprises et/ou commerces ; Brigitte en parlera aux choristes de l'ensemble vocalIl est important de préciser à qui les demandes vont être faites, afin qu'il n'y ait pas de « doublons »
 - Billetterie : les tarifs des entrées sont fixés
 - Un point sur les sponsors et une réunion pour l'organisation seront fixés en janvier
- Projet de fête de la musique : ce point sera vu au printemps prochain

6. Election du conseil d'administration

Suivant les statuts, le conseil d'administration est renouvelé par moitié chaque année

Après vote des adhérents puis délibération du conseil d'administration, le bureau s'établit comme suit :

- Présidente Brigitte Pras (réélue)
- Trésorier JF Pras (réélu)
- Secrétaire : Pascaline Vedrine
- Vice-président : Alain Lemaire

7. Questions diverses

- Création page facebook : Alain peut insérer les affiches sur la page Facebook de St Quay
- Adresse de gestion à modifier sur le compte service-public : l'adresse de gestion de l'association est celle du siège social

❖ Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée

Brigitte PRAS